

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Lundi le 6 mars 2017
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Gérard Dalpé, maire suppléant
MM. Kevin Mitchell
Jacques Beaulieu
Gaston Chamberland
Neil Perkins
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loïselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

046-17

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

047-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de février 2017 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- › Mme Bernette Croteau - demande dérogation mineure DM 17-01.
- › M. François Charbonneau - projet fibre optique.
- › M. Laurent Chatelle - projet fibre optique.
- › M. Normand Hébert - projet fibre optique.

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

048-17

et résolu que la liste des comptes payables au 6 mars 2017, représentant des déboursés de 285 242.31 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 32653 à # 32749 inclusivement.

Adopté.

Messieurs les conseillers Jacques Beaulieu et Neil Perkins enregistrent leur vote contre le paiement de la facture #Q357593 de la compagnie CSE Incendie et Sécurité Inc. pour l'achat d'accouplements rapides pour les boyaux du système de pinces de désincarcération du service des incendies, étant donné qu'ils s'étaient prononcés contre cet achat (résolution #041-17).

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 285 242.31 \$, dont un montant de 8 089.82 \$ affecte l'année 2016 et un montant de 247 110.85 \$ affecte l'année 2017; le solde des dépenses de 30 041.64 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI, au CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION - FINANCES

FORMATION EN LIGNE ADMQ - JEAN-CHARLES BELLEMARE

049-17

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soit autorisé un montant de 423 \$ pour défrayer 50% de l'inscription à deux cours de la formation en ligne de l'ADMQ, pour le directeur adjoint développement économique et social, Monsieur Jean-Charles Bellemare.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 454.

SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITES ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D'UN ACHAT REGROUPE DE L'UMQ

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se joindre à ce regroupement ;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017 ;

050-17

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland, appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que la Municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

Que le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

Que la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

Que la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

Que la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

Adopté.

PARTENARIAT BAL FONDATION BMP EDITION 150^E DUNHAM

051-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier, appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant de 1 500 \$ soit autorisé pour un partenariat entre les activités du 150^e anniversaire et le Bal de la Fondation BMP 2017 qui aura lieu à Dunham, le 14 juillet prochain.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 990.

TRANSPORT

SOUSSIONS FAUCHAGE DES ABORDS ROUTIERS

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour le fauchage de 166,65 km d'abords routiers pour l'année 2017, les quatre (4) soumissions conformes suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 2 mars 2017 à 10 h 00, soit :

- ANDRE PARIS INC. 243.63\$/km (plus taxes)
- MINI-EXCAVATION G.A.L INC : 253.00\$/km (plus taxes)
- EXCAVATION ÉLOI BEAUDOIN INC. : 251.00\$/km (plus taxes)
- 9347-2686 INC. (Denis Cusson): 215.02\$/km (plus taxes)

052-17

Après étude, il est :
Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins, appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par 9347-2686 INC. (Denis Cusson) soit acceptée pour la saison 2017, sous réserve de la vérification des équipements pour s'assurer qu'ils sont adéquats.

En cas de défaut du plus bas soumissionnaire, le contrat pourra être accordé au deuxième plus bas soumissionnaire ANDRE PARIS INC.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 17-01 – 1107 DYMOND - STEPHEN CRAWFORD

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

053-17

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Stephen Crawford, pour la propriété du 1107, chemin Dymond, ayant pour effet de permettre une opération cadastrale créant un lot de 4 809,7 mètres carrés, en dérogation à l'article 17 du règlement de lotissement numéro 244-03 qui indique que, pour la zone ID-16, la superficie minimale permise est de 5 000 mètres carrés.

Adopté.

RECOMMANDATION A LA CPTAQ – DEMANDE ALEXIS P. CORMIER – LOTS 3 798 038, 4 361 738 ET 4 361 739

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alexis P. Cormier souhaite acquérir les lots 3 798 038, 4 361 738 et 4 361 739 situés à Dunham, totalisant 54.58365 ha ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alexis P. Cormier souhaite acquérir le lot 3 798 050 d'une superficie de 4.01992 ha situé à Cowansville, et contigu avec les lots 3 798 038, 4 361 738 et 4 361 739, pour un total de 58.60357 ha ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alexis P. Cormier implantera un projet avicole sur le lot 4 361 739, car il est récipiendaire du concours des POIQ 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation des lots visés par la demande de Monsieur Alexis P. Cormier, permet l'implantation d'un projet agricole viable, en zone agricole, tout en respectant les distances séparatrices exigées ;

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation des lots visés par la demande permet à Monsieur Alexis P. Cormier, un jeune de la relève, de démarrer une nouvelle ferme viable;

CONSIDÉRANT QUE la ferme initiale de 184 ha conserve 125.6235 ha et qu'elle demeure viable puisqu'elle tire ses revenus de l'érablière de 23 000 entailles, d'une résidence louée, de pâturage et de cultures sur les lots : 3 798 039, 3 798 040, 3 798 041, 3 798 007, 3 798 047, 3 798 043, lots non aliénés ;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble issu de l'aliénation aura une superficie de 58.6035 ha (4.01992 ha à Cowansville + 54.58365 ha à Dunham) et contribuera à l'homogénéité des fermes environnantes en terme de superficie, car sept fermes agricoles contigües aux lots concernés ou situées sur le chemin Vail ont des superficies comparables : soient de 47 ; 50 ; 63 ; 65 ; 80 ; 97 et 125 ha ;

CONSIDÉRANT QUE les deux fermes issues de l'aliénation des lots ci-haut mentionnés, seront délimitées par le chemin Vail : le nouvel immeuble du côté nord et la ferme initiale du côté sud;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est conforme à la réglementation municipale ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage municipal est en concordance avec le schéma d'aménagement en vigueur à la MCR de Brome-Missisquoi ;

054-17

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que le conseil municipal de la ville de Dunham recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation des lots 3 798 038, 4 361 738 et 4 361 739 du Cadastre du Québec, situés sur le territoire de notre municipalité, afin de former un nouvel immeuble d'une superficie de 58.60357 ha avec le lot 3 798 050, situé à Cowansville, présentée par Alexis P. Cormier le 23 février 2017. Cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Adopté.

ADHÉSION À L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

Proposé par Monsieur Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

055-17

et unanimement résolu qu'un montant de 385.20 \$ (taxes incluses) soit autorisé pour l'adhésion de l'inspectrice municipale à l'Ordre des Urbanistes du Québec.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 61000 494.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

SOUSSIONS TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour le traitement des matières recyclables, pour une durée optionnelle de 1 an, 2 ans ou 3 ans, deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 22 février 2017 à 10 h 00, soit :

- SANI-ÉCO INC.
 - 1 an27.50 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
41.352\$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 2 ans27.50 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
41.352\$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 3 ans27.50 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
41.352\$/tonne métrique (taxes incluses)

- RECUPERATION 2000 INC.
 - 1 an40.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
50.35 \$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 2 ans41.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
51.50 \$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 3 ans42.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
52.65 \$/tonne métrique (taxes incluses)

Après étude, il est :

056-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que la soumission présentée par SANI-ÉCO INC. pour le traitement des matières recyclables soit acceptée pour une période de trois (3) ans.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 45110 499, pour l'année 2017.

SPORTS ET LOISIRS

AMELIORATIONS PARC CLEARY

057-17

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les montants suivants soient autorisés pour le remplacement d'équipements désuets, et pour l'ajout de nouveaux équipements au parc Cleary :

- ajout d'un module de jeu (bloc psychomoteur)7 640.00 \$ (plus taxes)
- ajout d'une balançoire en acier 2 places 720.00 \$ (plus taxes)

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 70150 521 et # 03 10750 750.

ENTRETIEN TERRAINS SOCCER SAISON 2017

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

058-17

et unanimement résolu qu'un montant de 8 215 \$ plus taxes soit autorisé pour le programme d'entretien annuel 2017 du terrain de soccer (décompactation, sablage, tapis maillé, aération, fertilisation, sureensemencement, etc.) selon l'offre de services de MULTISURFACES GIGUERE, du 15 février 2017.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 521.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE ET LOISIRS

DÉMARCHE CŒUR VILLAGEOIS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham a entrepris le processus pour intégrer le réseau des Cœurs Villageois de Tourisme Cantons de l'Est;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham a adopté un plan d'action en ce sens et prévoit des investissements afin d'améliorer et maintenir les actifs conformément aux attentes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham a formé un comité ayant le mandat d'animer et de mobiliser le milieu autour de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE ce comité est formé de M. Pierre Loïselle, d.g. de la Ville de Dunham, de Mme Maguy Carpentier, conseillère municipale du district du Village; Mme France Gagnon, citoyenne, M. Denis Beauchamp du CLD de Brome-Missisquoi, et de M. Jean-Charles Bellemare, directeur adjoint développement économique et social de la Ville de Dunham;

059-17

Il est proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu de confirmer l'intention de la Ville de Dunham d'adhérer au réseau des CŒURS VILLAGEOIS DE TOURISME CANTONS DE L'EST;

De désigner M. Jean-Charles Bellemare, directeur adjoint développement économique et social de la Ville de Dunham, comme porteur local du dossier;

D'autoriser M. Jean-Charles Bellemare à signer les documents requis, le cas échéant.

Adopté.

PANNEAU CIRCUIT PATRIMONIAL

060-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 5 525 \$ (plus taxes) soit autorisé pour la conception, la fabrication et l'installation d'une borne du nouveau circuit patrimonial.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 62200 990.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

ACHATS

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

061-17

et unanimement résolu que les achats suivants soient autorisés pour le service des incendies :

- 3 cylindres d'airapprox. 5 000.00 \$
- 3 habits de type bunker.....approx. 8 000.00 \$
- 1 ordinateur pour connexion VPN.....approx. 425.00 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10220 760.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2016 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006;

ATTENDU QUE chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *Excel* pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU QUE pour compléter les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel, le coordonnateur de la MRC Brome-Missisquoi a élaboré un fichier *Excel* additionnel;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2016 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Dunham;

ATTENDU QUE la municipalité de Dunham a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2016;

En conséquence, il est :

062-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que la municipalité de Dunham adopte son rapport d'activités annuel 2016 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

Adopté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

ASSURANCES – OBNL ASSURES ADDITIONNELS

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

063-17

et unanimement résolu que soit autorisé l'ajout de l'OBNL *La Récolte des Générations* comme assuré additionnel aux assurances de la municipalité (MMQ), l'assurance étant nécessaire afin de couvrir leurs activités soit :

- Responsabilité Civile Générale : limite de 2 000 000 \$ - franchise 2 500 \$.
- Prime annuelle de 250 \$ + taxe;

et que cette prime soit payée ou remboursée par l'organisme.

Adopté.

AIDE FINANCIERE MAIN DANS LA MAIN (PEDIATRIE SOCIALE DOCTEUR JULIEN)

064-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit autorisée à l'organisme MAIN DANS LA MAIN, centre de pédiatrie sociale du Docteur Julien à Cowansville, qui vient en aide à plusieurs enfants sur le territoire de Dunham.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 996.

AIDE FINANCIERE MUSEE MISSISQUOI

065-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit autorisée pour aider le Musée Missisquoi à remplacer le système d'alarme de son bâtiment principal, où sont situés plusieurs archives et artefacts témoignant de l'histoire de l'ancien comté de Missisquoi dont faisait partie la Ville de Dunham.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70290 990.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- Mme Chantal Mercier - borne de recharge électrique ;
- information touristique ;
- stationnement.
- M. Gilles Nadeau - stationnement église.
- M. Laurent Chatelle - épandage d'abrasifs et lame sous le camion.
- M. Alexis P. Cormier - félicitations service de voirie – épandage
d'abrasifs chemin Vail.
- M. Michel Foisy - épandage d'abrasifs et lame sous le camion.
- Mme Diane Paris - fauchage/débroussaillage abords routiers.
- M. Normand Hébert - fauchage/débroussaillage abords routiers.
- M. Stephen Crawford - impact fauchage /débroussaillage des
abords routiers sur les abeilles.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

066-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Gérard Dalpé, maire suppléant

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier

